

# **Règlement du Championnat de Belgique Interclubs**

## **15/03/2020 Freux**

- LE CONCOURS SE DÉROULE LE 15 MARS 2020 AU LAC DE FREUX.
  - LE NOMBRE D'ÉQUIPES PARTICIPANTES EST LIMITÉ À 24.
  - CHAQUE ÉQUIPE DOIT SE COMPOSER DE TROIS PÊCHEURS (À LA MOUCHE), MEMBRES D'UN MÊME CLUB. (SI VOUS N'ARRIVEZ PAS À CONSTITUER UNE ÉQUIPE DE 3 PÊCHEURS D'UN MÊME CLUB, VOUS POUVEZ EN CONSTITUER UNE AVEC D'AUTRES PÊCHEURS).
  - DES ÉQUIPES ÉTRANGÈRES PEUVENT S'INSCRIRE MAIS NE PEUVENT GAGNER LE TITRE DE CHAMPION DE BELGIQUE INTERCLUBS.
  - PRIORITÉ D'INSCRIPTION POUR LES CLUBS BELGES.
  - LE DROIT D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE EST FIXÉ À 150 EURO, LE REPAS DE MIDI EST COMPRIS DANS LE PRIX. CE MONTANT DOIT ÊTRE VERSÉ AU PLUS TARD POUR LE 12/03/2020 SUR LE COMPTE (IBAN : BE59 3630 8769 6326 BIC : BBRU BE BB).
  - CHAQUE CLUB MOUCHE A LE DROIT D'INSCRIRE UNE ÉQUIPE JUSQU'À CE QUE LE NOMBRE DE 24 SOIT ATTEINT.
  - UN CLUB PEUT INSCRIRE UNE DEUXIÈME / TROISIÈME ÉQUIPE SI LE NOMBRE TOTAL DES CLUBS INSCRITS EST INFÉRIEUR À 24. CES ÉQUIPES SUPPLÉMENTAIRES SERONT MISES SUR UNE LISTE DE RÉSERVE.
  - SI DES PLACES SONT ENCORE DISPONIBLES APRÈS LE 12/03/2020, ELLES SERONT ALORS ATTRIBUÉES AUX ÉQUIPES DE CETTE LISTE, (D'ABORD LA DEUXIÈME ÉQUIPE DE CHAQUE CLUB, PUIS LA TROISIÈME). SI NÉCESSAIRE LA DATE D'INSCRIPTION SERA PRISE EN COMPTE POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES RESTANTES.
  - LES INSCRIPTIONS SERONT CLÔTURÉES LE 13/03/2020.
  - LA COMPÉTITION SE DÉROULERA SUIVANT UN SYSTÈME DE 3 SECTEURS. DANS CHACUN, IL Y AURA UN DES TROIS PÊCHEURS D'UNE MÊME ÉQUIPE. LA RÉPARTITION ENTRE CES 3 SECTEURS SE FERA PAR TIRAGE AU SORT.
  - LE RÈGLEMENT SPORTIF BFFC 2020 DU CHAMPIONNAT DE BELGIQUE EST D'APPLICATION. (VOIR [WWW.CSPM.BE](http://WWW.CSPM.BE))
  - IL Y AURA 8 MANCHES. UN CLASSEMENT PAR MANCHE ET PAR SECTEUR.
- HORAIRE :**
- |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| TIRAGE : 07:00 – 07:30   | BRIEFING : 08:00         |
| MANCHE 1 : 8:45 – 09:30  | MANCHE 2 : 09:45 – 10:30 |
| MANCHE 3 : 10:45 – 11:30 | MANCHE 4 : 11:45 – 12:30 |
| MANCHE 5 : 14:00 – 14:45 | MANCHE 6 : 15:00 – 15:45 |
| MANCHE 7 : 16:00 – 16:45 | MANCHE 8 : 17:00 – 17:45 |